



**Avis d'attribution**  
Procédure Adaptée  
Accord-cadre de Fournitures

AT CCAS-2023-03

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **CCAS de Bergerac**  
Correspondant : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique, 19 rue  
neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Courriel : commande-  
publique@bergerac.fr, Site internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur :  
<https://demat-ampa.fr>

**Objet de l'accord-cadre : Fourniture de chèques d'accompagnements personnalisés**  
Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande avec un montant  
maximum annuel fixé à 70 000,00 € TTC.

**Type de procédure :** Procédure Adaptée

**Critères d'attribution :** *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction  
des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- Valeur technique : 65 %
- Délais de livraison : 25 %
- Taux de frais de gestion : 10 %

La société **UP COOP**, 9-11 Boulevard Louise Michel, 92230 GENNEVILLIERS est déclarée  
attributaire du marché pour un montant maximum annuel de 70 000,00 € TTC.

**Durée de l'accord-cadre :** 1 an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le marché est reconductible de manière tacite, 2 fois, pour une période de 1 an, soit une  
durée maximale de 3 ans.

**Date d'attribution de l'accord-cadre :** Le 22 décembre 2023

**Voies et délais de recours :**

*Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le  
cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux  
(9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-  
bordeaux@juradm.fr) :*

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et  
un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché,  
conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui  
suivent la publication de l'avis d'attribution.*

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 22 décembre 2023

Les documents communicables de l'accord-cadre sont disponibles auprès de :  
Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81